

Metz, le 24 mai 2018

COMMUNIQUE

Implantation d'une Grande Ferme sur le Plateau de Frescaty

Dans le cadre de la politique agricole périurbaine et de la création d'un agrobiopôle sur le Plateau de Frescaty, Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, signe aujourd'hui un protocole d'accord avec l'association Fermes d'Avenir, filiale du Groupe SOS, pour l'installation d'une Grande Ferme.

L'agriculture périurbaine représente un enjeu prioritaire du développement économique du territoire de la Métropole. Plusieurs actions phares ont déjà été mises en place sur le Plateau de Frescaty au sein de l'Agrobiopôle, un espace de 40 ha dédié à la production maraîchère, à la transformation et à la valorisation des produits locaux et bio. Le Plateau de Frescaty a vocation à devenir la vitrine de l'ensemble des actions menées en faveur de l'agriculture de proximité sur le territoire et à répondre aux différents enjeux de l'alimentation.

Fermes d'Avenir installe une Grande Ferme sur l'agrobiopôle

Créée en 2013, Fermes d'Avenir, filiale du Groupe SOS, acteur national de l'économie sociale et solidaire, regroupant plus de 15 000 salariés en France et très présent en Moselle, a pour mission de produire une nourriture saine, tout en respectant l'environnement et en favorisant l'emploi local. L'association a mis en place une ferme expérimentale dans l'Indre et Loire pour montrer qu'il est possible, sur un hectare de créer un emploi pérenne de maraîchage biologique avec un modèle économique viable et respectueux de l'environnement, reproductible sur d'autres territoires.

Fermes d'Avenir a choisi le Plateau de Frescaty comme site pilote sur le Grand Est pour implanter sa Grande Ferme. Sur 20 ha, elle accueillera des agriculteurs et participera au développement de l'emploi agricole local. Des activités agricoles biologiques diversifiées seront mises en place, et les circuits courts de proximité seront privilégiés. Ce projet renforcera le lien entre agriculteurs et habitants du territoire.